

GRILLE TARIFAIRE

LABEL PROFESSIONNEL

Syndicat
des Garderies
Réunies
d'Enfants

*Le montant de la cotisation annuelle du Syndicat des Professionnels de l'Accueil de l'Enfance Polynésienne est évalué par un socle commun de **11 000 Cfp par entreprises plus 3 200 Cfp par salariés** de l'entreprise.*

Tarif par entreprises	Tarif par salariés de l'entreprise
Tarif forfaitaire : 11 000 Cfp	3 200 F Cfp / salarié

Exemple de Calcul de la cotisation :

Cas N° 1	Entreprise <i>sans salarié</i>	Cotisation forfaitaire 11 000	Sans salarié	11 000 F
Cas N° 2	Entreprise de 5 salariés	Cotisation forfaitaire 11 000	+ 5 X 3 200 F	27 000 F
Cas N° 3	Entreprise de 22 salariés	Cotisation forfaitaire 11 000	+ 22 X 3 200 F	81 400 F

Nos coordonnées bancaires

Banque de Polynésie :

12149	06730	09490202018	62
Code banque	Code Guichet	N° de Compte	RIB

Règlement par chèque libellé à l'ordre de la : CPME
Pour les règlements par virements : Merci d'indiquer le nom de votre entreprise.